



PROCES VERBAL

Assemblée Générale de la FAPERT

Samedi, 29 mai 2021 à 10h15

HEP Valais

1890 St-Maurice

en visioconférence

Présents :

Partenaires : Fabio Di Giacomo, codirecteur HEP, Gérard Aymon, président CLACESO, Samuel Rohrbach, président SER, Pascale Marro secrétaire-générale CIIP, Lirija Namani, conférencière HEP Valais

APE cantonales : Jacqueline (GE), Tristan Mottet (VS), Anne-Laurence Franz (VS), Isabelle Colliard (FR), Jacques Bouvier (NE), Adriana Campagnoli, TI, Marie-Pierre Van Mullem (VD), Véronique Bassenne, (FR), Sophie l'Hôte, GE, Lori Kohler, (NE), Xavier Barbosa, co-président FAPEO GE

Excusés/Absents :

Zena Battisti, vérificatrice de comptes (GE) Bashkim Ajeti, vérificateur de comptes (VS)

1. Accueil et mot de bienvenue de M. Fabio Di Giacomo, codirecteur HEP

Mme Lashley présidente souhaite la bienvenue et passe la parole à M. Di Giacomo co-directeur de la HEP Valais. M. Di Giacomo mentionne que le partenariat avec la FRAPEV a une longue tradition. La FRAPEV participe au conseil d'administration de la HEP et est un membre permanent. L'association dépose et influence les thèmes en lien avec les parents comme : courriers aux parents, méthodologie et présentation de résultat, elle est un partenaire important. Elle est également présente dans le conseil de rédaction, des émissions radiophoniques et radio que la HEP propose dont les thématiques ont une relation avec les parents d'élèves.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé comme proposé.

3. Approbation du PV de l'AG 2020

Le PV de l'AG 2020 est approuvé à l'unanimité sans modifications avec remerciements à son autrice.

4. Rapport de la Présidente et projets 2021-2022

Mot de la présidente :

Le monde entier se rappellera de l'année 2020 où le COVID nous a plongé dans un lockdown à partir du 16 mars 2020. Les écoles ont été contraintes de fermer après l'annonce du conseil fédéral, ce fût un grand choc pour les élèves, le corps enseignant et les parents. Les séquelles ne seront visibles que dans quelques années. Points positifs : le saut dans le numérique plus rapidement que prévu avec les cours à distance, l'apprentissage des gestes barrières qui ont permis une baisse des autres maladies pendant l'hiver, certains élèves avec des besoins particuliers ont appréciés l'école à la maison, l'absence de stress d'aller à l'école, plus de moments en famille à la maison pour les repas et un gain de temps dans les trajets.

Rapport activités 2020 :

- 4 séances de comité dont 3 en visioconférence

- Isabelle a participé au conseil média formation à Lausanne. Mme Marro rappelle que la CIIP a une convention avec la RTS depuis plus de 10 ans et travaille avec la RTS tout au long de l'année. Pendant la pandémie les émissions « Y'a pas école » ou « Brouhaha » ont été très vite mises sur pied en collaboration avec un éducateur de la CIIP, employé uniquement pour ce genre de tâches.
- Une séance COPAR sur la promotion de la santé psychique des adolescents à l'école et dans l'espace social, présentation d'un cahier de références et la présentation d'un rapport d'analyse sur les questionnements et les dispositifs de réponse face aux perturbations scolaires
- L'assemblée des délégués a été reportée et M. Aymon a fait sa présentation lors de l'AG à Genève à fin septembre
- Isabelle a terminé le site web www.fapert.ch
- Travail sur le cahier des charges pour le poste de secrétaire-générale, travail toujours en cours
- Lors de l'AG, nous avons eu l'intervention de M. Bernard Jaquet qui est président de l'association Patouch
- Interpellation des médias : Forum, téléjournal, radio RTS info et La matinale, la FAPERT a été très sollicitée : port du masque, école à la maison, évaluation à distance...
- Jacques souligne que les associations cantonales ont été sollicités par les autorités scolaires et politiques quant à la mise en place des mesures sanitaires, l'absence ou la présence des élèves en partenariat avec le SER. Il salue l'homogénéité des mesures prises par les cantons pour éviter des disparités entre cantons.
- Tristan nous représente à l'association pour la Promotion de l'Enseignement Plurilingue en Suisse : APEPS, thème du colloque 2021 : le rôle des parents dans l'apprentissage des langues y compris les échanges linguistiques

Projets 2021-2022 :

1. Assemblée des Délégués thématique avec intervenant en automne par une des APE cantonale.

2. Préparer les 50 ans de la FAPERT qui aura lieu en 2022

Questions/idées/propositions en ligne proposées par la présidente :

- Table ronde avec personnalités
- Faire des mini vidéos (1-2 mins) interview des personnes sur l'importance d'une APE à leurs yeux ?
- Mini clips d'anciens présidents, membres du comité FAPERT précédente (créer une timeline visuelle de la FAPERT)
- Autres propositions ou idées ?

La table ronde avec des personnalités a été plébiscitée et retenue pour les 50 ans en 2022.

3. Terminer le cahier des charges pour une secrétaire-générale

Trouver une personne pour le secrétariat, la newsletter, suivi des dossiers, fundraising et représentation aux séances quand personne du comité n'est disponible.

Ceci dans un premier temps dans un but de professionnaliser un poste de SG (poste à 20%).

Trouver la relève du comité et de la présidence pour l'AG 2022.

5. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs

N°	Date	Libellé	Cpte	Débit	Crédit	Solde
1011 - Compte Raiffeisen						
Solde du compte au 01.01.2020						fr. 16 213.67
	28.1.2020	Remb site internet IC	1011	fr. 224.05		fr. 15 989.62
	9.7.2020	Nom de domaine fapert.ch	1011	fr. 15.50		fr. 15 974.12
	9.7.2020	Cotisation APEPS	1011	fr. 210.00		fr. 15 764.12
	18.8.2020	Cotisations 2020 - Fribourg	1011		fr. 140.00	fr. 15 904.12
	18.8.2020	Frais comptable AD 2018-2019-2020	1011	fr. 600.00		fr. 15 304.12
	17.9.2020	Cotisations 2020 - Valais			fr. 178.50	fr. 15 482.62
	17.9.2020	Versement CIIP			fr. 3 000.00	fr. 18 482.62
	21.9.2020	Cotisations 2020 - Vaud			fr. 740.60	fr. 19 223.22
	25.9.2020	Cotisations 2020 - FAPEO			fr. 875.00	fr. 20 098.22
	28.9.2020	Cotisations 2019 + 2020 - Tessin			fr. 600.00	fr. 20 698.22
	4.11.2020	Repas AG		fr. 464.00		fr. 20 234.22
	30.12.2020	Taxes pour la tenue de comptes		fr. 36.00		fr. 20 198.22
Solde du compte au 31.12.2020						fr. 1 549.55 fr. 5 534.10 3 984.55

Rapport du Trésorier de la FAPERT pour l'exercice 2020

Rédigé par Jacques Bouvier & Annycée Desaulles

Voici le rapport rédigé avec l'aide d'Annycée Desaulles, qui m'a précédée comme trésorière et qui a tenu la comptabilité pour l'année 2020.

Ce contretemps dans la passation de pouvoir entre trésorier et trésorière est dû aux restrictions sanitaires en place durant l'année 2020 et en ce début 2021.

L'année 2020 n'a pas brillé par son activisme. Nous avons cependant assuré un certain nombre d'activités (COPAR, AG 2020 en novembre à Genève, rénovation du site internet, etc...).

Notre Bilan illustre quelques annotations qu'il nous faut relever :

1. Dans les actifs transitoires (Produits à recevoir ; ligne 1420 ; 1'610 CHF) : la FAPO de Genève (660 CHF), ainsi que la FAPEN de Neuchâtel (200 CHF) ont des retards de cotisations 2019 & 2020... Le Jura pour 2020 (120 CHF).

Notre vice-Président, Tristan Mottet a proposé de rembourser les cotisations pour l'APEPS (630 CHF) pour les années 2019 & 2020, dont il est membre et qu'il souhaite que la FAPERT soutienne malgré le fait que le comité n'en voit pas la nécessité.

2. Sous les frais liés à l'informatique, le nouveau site est hébergé par WIX pour un coût de 324.05 pour 2 ans et a été réalisé par Isabelle Colliard.

3. Nous avons eu pour 2'577.30 CHF de Charges qui se répartissent en 1'549.55 CHF (Repas AG 2020 (464 CHF), Informatique (239.55 CHF), frais de comptabilité (600 CHF), APEPS (210 CHF) & Frais de gestion de compte (36 CHF). A cela s'ajoute les notes de frais du Comité (1'027.75 CHF).

4. Les Produits pour 2020 se montent à 5'534.10 CHF. Ils sont constitués des cotisations des faitières cantonales (2'534.10 CHF) et de la contribution de la CIIP (3'000 CHF) qui a été allouée ces trois dernières années.

A ce sujet, la FAPERT observe des retards de paiements dans les cotisations des Cantons avec lesquels il faudra donner suite.

La contribution de la CIIP devra être renouvelée pour la nouvelle période qui vient de s'ouvrir.

5. La FAPERT a fait en 2020 un bénéfice de 3'984.55 CHF

Les vérificateurs n'étant pas présents, Jacques lit le rapport des vérificateurs qui demandent à l'assemblée d'accepter les comptes comme présentés par Jacques et Annycée.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Les vérificateurs de comptes, Mme Zena Battisti et M. Bashkim Ajeti sont réélus avec nos plus grands remerciements. Ils sont remerciés pour leur travail depuis 2016.

Rapport à l'Assemblée générale de la FAPERT sur la vérification des comptes de l'exercice 2020

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale du 26 septembre 2020, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le total du bilan s'élève à CHF 20'198.22. Le compte des pertes et profits présente un bénéfice de CHF 3'984.55.

Les contrôles effectués nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes.

En conséquence, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables, et de remercier les trésoriers pour le travail effectué.

Sion, le 27 mai 2021.

La vérificatrice et le vérificateur des comptes.

Zenabo BATTISTI

Bashkim AJETI

6. Elections statutaires

Jacques Bouvier donne le relais à Lori Kohler, présidente APE St-Blaise NE comme déléguée auprès de la FAPERT. Un grand merci à Jacques pour toutes ces années dédiées à la FAPERT.

Jacqueline et Marie-Pierre nous quitte aussi l'année prochaine, merci à chaque APE cantonale de présenter un nouveau délégué pour leurs cantons respectifs.

Jacqueline est réélue présidente, Tristan Mottet, vice-président, Isabelle Colliard secrétaire et Jacques Bouvier reste trésorier pour un an à l'unanimité.

7. Parole aux invités (CIIP, SER, CLACESO)

Mme Pascale Marro secrétaire-générale CIIP :

Mme Marro soulève que la coordination intercantonale a finalement bien fonctionné dans ce période sanitaire difficile, une collaboration s'est faite aussi avec le conseil fédéral et les cantons alémaniques. L'OFSP voulait fermer les écoles, mais les statistiques de classes fermées ont montré que le taux était bas et qu'il n'y avait pas lieu de fermer les écoles.

Voici les projets sur lesquels nous sommes malgré tout arrivés à terme :

- PER éducation numérique
- Rapport sur la promotion de la santé dans les écoles soutenu par la COPAR
- Les nouveaux moyens d'enseignements seront présentés à la COPAR
- Publication du rapport sur l'évolution de la langue prochainement

La CIIP est aussi très active dans la formation professionnelle. Des grandes réformes sont en cours pour la formation des informaticiens et la formation des employés de commerce. Les enseignants devront apprendre une nouvelle manière de former les apprentis. Aussi de grands changements dans les types de métiers, dans les modules et la suppression de la 2^{ème} langue nationale, mais la CIIP a trouvé un compromis plus ou moins satisfaisant. Le calendrier est donné par l'ORTRA ou le SEFRI, mais la CIIP essaie de freiner la mise en œuvre pour que les enseignants puissent avoir le temps d'être formés. La CIIP a écrit à M. Parmelin pour obtenir le report de la mise en œuvre.

M. Samuel Rohrbach, président SER :

Le SER a traité de nombreux dossiers :

- Résolution sur les sorties scolaires : demande que tous les jeunes de suisse romande puissent avoir accès à la culture financé par les cantons
- Conserver les écoles ouvertes durant la pandémie et garantir l'AES
- Mise en place de tests réguliers pour éviter les quarantaines

- Renforcer le soutien psychologique pour les jeunes
- Demander un maintien des activités extrascolaires sportives ou culturelles à la rentrée

Les assises romandes de l'éducation auront lieu le samedi 27 novembre 2021 à Lausanne avec pour thème : « Mon prof, mon avocate et moi. Quand les procédures envahissent l'école ».

Gérard Aymon, président CLACESO :

M. Aymon profite de l'occasion pour donner à la FAPERT un retour du côté des directions d'établissements :

- Décalage entre les informations données et la mise en œuvre sur le terrain
- Sondage des directions de la suisse romande pour connaître la situation dans les écoles : situation difficile à gérer à cause du flux des informations, gouvernance bien gérée au niveau des cantons, impact important sur le travail des enseignants, 50% d'élèves en situation de stress dû au COVID
- Numérique : 60% des professeurs ont un bon niveau de gestion des plateformes, mais il faudra accentuer la formation continue pour l'avenir
- Direction et responsable informatique : pas suffisamment de formation à proposer pour ces personnes là
- Infrastructures jugées satisfaisantes à 60%, les cantons mettent en place les structures nécessaires
- Trois points inquiétants : trouver des remplaçants, réunions de parents manquent crument pour une bonne relation avec les parents, niveau scolaire des élèves sortants à évaluer
- Quarantaine à distance : une charge supplémentaire pour les équipes des enseignants
- Communication interne a évoluée avec plus de moyens divers pour communiquer

Un projet qui s'appelle profil qualité en collaboration avec le SER permettra aux enseignants de visiter d'autres établissements pour trouver de nouvelles idées dans d'autres régions ou cantons.

Pour la CLACESO le séminaire se tiendra à Charmey cet automne avec pour thème «Une école qui fait la différence» qui mettra l'accent sur l'inclusion à l'école.

8. Divers

Xavier : Deux réformes d'ordre pédagogique à Genève cachent des moyens de faire des économies avec la crainte d'une augmentation des élèves dans les classes et une péjoration des moyens d'enseignements.

Jacques : A Neuchâtel aussi des inquiétudes similaires ont été ressenties il y a quelques années à causes des économies et la situation post COVID pourrait faire ressortir ce genre de préoccupations.

Prochaine assemblée générale et 50 ans de la FAPERT : Samedi 21 mai 2022, lieu à définir

La Présidente clôt l'assemblée à 12h00

L'Assemblée est suivie de l'intervention de Madame Lirija Namani,
« L'école à la maison et la pandémie – compatible ou pas ? » suivie d'une discussion.

Prise du PV :
Isabelle Colliard
Secrétaire

La Présidente :
Jacqueline Lashley

